

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 22 JUN 2020

L'an deux mille vingt, le lundi 22 juin à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 16 juin 2020 s'est réuni en séance plénière au Parc des Expositions du Comminges, à Villeneuve-de-Rivière sous la présidence de Monsieur Jean-Yves DUCLOS, Président.

Délégués en
exercice : 52

Délégués présents
avec voix
délibérative :
Quorum atteint
43

Votes pour : 43
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Délégués titulaires présents : 29 (avec le Président)

CC Cagire Garonne Salat (8)

Jean Claude DOUGNAC - Jean Pierre DUPRAT
René ERTLEN - Raymond JOUBE - Philippe GIMENEZ
Raymond NOMDEDEU - Michel Claude ABADIE
Brigitte SEGARD

CC Cœur et Coteaux du Comminges (14)

Magali GASTO OUSTRIC - Jean Paul MANENT MANENT
Jean Bernard CASTEX - Denis SARRAQUIGNE
Alain BOUBEE - Alain FRECHOU
Philippe BRILLAUD - Michel AUBERDIAC
Julien LACROIX - Philippe VIGNES
Éric HEUILLET - Pierre SAFORCADA
Nathalie LACROIX - Valentin BIASON
Jean DE GALARD (*départ, n'a pas pris part au vote*)

CC Pyrénées Haut-Garonnaises (6)

Jean Paul SALVATICO - Dominique BERRE
Bernard DUMAIL - Jean Louis REDONNET - Joël GROS
Michel LADEVEZE

Délégués titulaires excusés : 13

CC Cagire Garonne Salat (3)

François ARCANGELI - Jean Pierre BRANA
Philippe PRADERE

CC Cœur et Coteaux du Comminges (7)

Loïc LE ROUX DE BRETAGNE - Gilbert SIOUTAC
Emilie SUBRA - Jacques FERAUT
Evelyne SANSONETTO - Jean Michel LOSEGO
Jean Pierre DUCLOS

CC Pyrénées Haut-Garonnaises (3)

Alain CASTEL - John PALACIN - Danielle PANATIER

Délégués titulaires présents ayant procuration : 2

CC Cagire Garonne Salat (1)

Jean Claude DOUGNAC (*pour François ARCANGELI*)

CC Cœur et Coteaux du Comminges (1)

Pierre SAFORCADA (*pour Emilie SUBRA*)

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : 12

CC Cagire Garonne Salat (4)

Marie Christine LLORENS - Henri GOIZET
Dominique PONTICACCIA - Louis BARES



- CC Cœur et Coteaux du Comminges (7) Thierry PLANTE - Gérald DAMIENS
Jeanine BRUNET- Michel DESSENS
Guy LOUBEYRE - Geneviève CAPERAN LORENZI
Yves LOUIS
- CC Pyrénées Haut-Garonnaises (1) Alain LARQUE
- Délégués suppléants présents sans voix délibérative : 1**
CC Cagire Garonne Salat (1) Jean Charles ROSELLO
- Délégués suppléants excusés : 12**
CC Cagire Garonne Salat (3) Josette PEYRIGUIER - Jean Louis PLE
Rose Marie DEDIEU
- CC Cœur et Coteaux du Comminges (6) Claire VOUGNY - Régis FARRE - Joel GUILLERMIN
Jean Pierre FORTASSIN - Jean SUBRA
Julien CHAINET
- CC Pyrénées Haut-Garonnaises (3) Alain FILLASTRE - Charles HORMIERE
Audrey AZAM

Délibération n°2020-01-08
Adoption du Budget Primitif 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5722-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14, et l'ensemble des arrêtés et circulaires qui l'ont complétée ou modifiée,

Monsieur le Président précise que cette année en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, l'ordonnance du n°2020-330 du 25 mars 2020 prévoit un vote du budget primitif au plus tard le 31 juillet 2020, contre le 15 ou le 30 avril,

Considérant le débat et le rapport d'orientations budgétaires au cours de cette même séance,

Monsieur Le Président propose à l'assemblée d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2020 qui s'équilibre comme suit :

- Section de fonctionnement

DEPENSES	RECETTES
1.133.995,49 €	1.133.995,49 €

- Section d'investissement

DEPENSES	RECETTES
250.697,85 €	250.697,85 €

Le Comité Syndical, entendu l'exposé de Monsieur Le Président,

Après en avoir délibéré,





DECIDE

Article 1

d'adopter par chapitre, le budget primitif pour l'année 2020 tel que présenté et annexé.

Article 2

d'autoriser Monsieur Le Président à signer tous actes ou documents à intervenir pour mettre en œuvre cette décision.

Pour extrait certifié conforme,
Le président,

29 JUIN 2020

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le :
Et publication, affichage ou notification le :

29 JUIN 2020

